



AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
ALLO SVILUPPO

Siège de DAKAR

**“ LA COOPÉRATION
ITALIENNE POUR UN
DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ”**



**“ LA COOPÉRATION
ITALIENNE POUR UN
DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ”**

ÉDITORIAL



Marco FALCONE
Directeur du Siège
de Dakar de l'AICS



Mamour Ousmane BA
Directeur de la Coopération
Économique et Financière
du Ministère de l'Économie,
du Plan et de la Coopération
de la République du Sénégal



Giovanni Umberto DE VITO
Ambassadeur d'Italie
à Dakar

L'Afrique est sûrement le continent privilégié par la Coopération italienne au développement et la zone du Sahel a toujours été animée par de nombreuses initiatives tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Le Sénégal fait partie des pays prioritaires de notre coopération qui y est présente depuis plus de quarante ans. Un précieux réseau constitué de contacts, de relations et d'enjeux unissent nos deux pays selon une trajectoire de plus en plus ample, grâce aussi à la précieuse contribution de la diaspora sénégalaise en Italie.

Le modèle de coopération qui a été conçu et mis en œuvre depuis de nombreuses années valorise la responsabilité locale : en effet, la plupart des initiatives est directement exécutée par le gouvernement sénégalais accompagné par l'assistance technique italienne.

Au cours des dernières années, l'accent a été mis sur la création d'expériences innovantes au sein de nos secteurs d'intervention et ceci a été possible grâce à la précieuse collaboration des institutions sénégalaises et la contribution de la société civile locale, en particulier les jeunes qui sont en train de participer de façon responsable au développement de ce pays avec dévouement et enthousiasme.

Le point de départ de toutes les interventions est l'inclusion, entendue comme ne jamais laisser personne derrière et comme valorisation de la diversité en tant qu'opportunité de levier pour le progrès. Garantir à tous la participation au processus de développement, à la durabilité des interventions et à la prévention des conflits : voici la conviction sur laquelle AICS Dakar a toujours fondé son engagement aux côtés des pays où elle intervient.

Depuis les années 80 l'Italie est l'un des principaux partenaires du Sénégal dans le domaine de l'appui au développement. La Coopération italienne s'est distinguée par une approche qui va au-delà du concept d'assistantat rendant ainsi la population comme principale protagoniste du développement plutôt que simple bénéficiaire.

Cette nouvelle approche est symbolisée par les projets liés au secteur privé qui placent au centre de l'action la diaspora sénégalaise et la planification des investissements sur place. Au centre de l'action de la Coopération italienne, une attention particulière est réservée aux femmes et aux jeunes.

L'approche stratégique de l'Italie dans la lutte contre la pauvreté repose sur la croissance économique et la dimension sociale, considérée incontournable. Des secteurs principaux tels que l'agriculture, la transformation des produits alimentaires, la santé, le développement local, la coopération décentralisée, sont d'intérêt fondamental pour la coopération entre les deux pays.

Le programme pays Italie-Sénégal 2014-2016 a confirmé les trois principaux secteurs d'intervention : agriculture et développement rural; secteur privé et développement local; protection sociale, genre et éducation. La pertinence de ces secteurs a été réitérée lors des travaux de coordination avec l'Union européenne qui ont conduit à la rédaction du « Document de stratégie commune pour le Sénégal 2018-2023 ».

Je suis particulièrement heureux de pouvoir présenter cette publication sur les activités que l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) déroule de manière très appréciée au Sénégal, un pays ami de l'Italie et avec lequel, depuis l'indépendance, nous avons établi des liens fructueux et des relations de collaboration.

Nous sommes engagés à accompagner les stratégies de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté promues par les autorités sénégalaises, en les soutenant à faire face à certains des plus grands défis parsemés sur le chemin du développement entrepris. En ce sens, nous soutenons résolument la démocratie sénégalaise comme exemple de stabilité en Afrique de l'Ouest et sur le continent africain. C'est aussi pour ces raisons que le dialogue entre le gouvernement italien et le gouvernement sénégalais, s'avère ainsi intense et continu. Dans ce cadre, le partenariat pour le développement constitue un élément essentiel de nos relations, un outil efficace pour promouvoir des formes de coopération basées sur une vision partagée du développement humain durable.

L'AICS se démontre un acteur central dans ce contexte, travaillant en étroite collaboration avec les contreparties sénégalaises dans les secteurs de la sécurité alimentaire et développement rural, de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de la protection sociale, de même qu'en contribuant à systématiser les multiples actions conduites avec la société civile, les territoires et la diaspora sénégalaise en Italie. Pour cette dernière, nous continuerons de plus en plus à encourager le grand potentiel et dynamisme qui la caractérise, afin d'élaborer des projets entrepreneuriaux de succès.

L'implication de la communauté sénégalaise en Italie fait partie de l'approche italienne à la coopération au développement. Elle est basée sur des principes d'inclusion, de respect de la dignité humaine et prête une particulière attention aux jeunes et à la réduction des inégalités.

Aujourd'hui plus que jamais, face aux grandes responsabilités que nous impose la pandémie de Covid-19, l'Italie veut œuvrer pour renforcer ce rôle de pont entre les deux continents – Europe et Afrique –, rôle que nous assignent notre histoire et notre position géographique. Un partenaire égal, fiable et sensible aux sollicitations du continent, renforcé en cette année 2021 par le rôle de la Présidence en exercice du G20.



©Audy Valera

INTRODUCTION

Depuis les années 80, en raison de l'intense collaboration politique, culturelle et sociale entre les deux pays, l'Italie soutient les actions du Sénégal visant le maintien de la paix, l'éradication de toutes formes de pauvreté et l'émancipation économique et sociale des groupes vulnérables, en vertu de l'intense collaboration politique, culturelle et sociale entre les deux pays.

La Coopération italienne a ouvert un bureau à Dakar en 2006 témoignant ainsi de l'importance que l'Italie accorde au développement du Sénégal, pays au centre de la stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest. Avec un mandat de compétence régionale, le Bureau de l'AICS à Dakar est le centre des activités de planification, de suivi et de coordination pour le Sénégal, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Mali, la Mauritanie et la Sierra Leone.

La capitalisation des expériences réalisées durant les dernières années, avec l'objectif d'aller au-delà des approches traditionnelles de coopération caractérisées par une fragmentation manifeste des interventions, représente la base de la construction du nouveau Programme Pays.

Non plus de projets sectoriels mais une coopération basée sur une vision partagée du développement humain durable. L'expérience acquise au cours des ans par la Coopération italienne au Sénégal et les récentes recommandations de la dernière revue entre pairs, élaborée par l'OCDE-CAD (2019), encouragent le bureau AICS de Dakar à consolider et à exploiter les meilleures pratiques, en se concentrant sur des secteurs d'intervention bien définis et interconnectés, afin de créer des effets multiplicateurs et optimiser les engagements de coopération au développement.

Dans cette perspective, l'Italie et le Sénégal se sont engagés dans la mise en œuvre d'un programme basé sur trois axes d'intervention stratégique connexes, dans lesquels les communautés de base jouent un rôle actif dans le développement et dans la réalisation des politiques locales.

Les initiatives relatives à la période 2018-2020, en parfaite cohérence thématique et géographique avec les précédents « Programmes Pays » et en accord avec les politiques sectorielles nationales, confirment comme prioritaires les secteurs d'intervention du développement rural et de la gestion des ressources naturelles; le développement humain avec une référence particulière à l'éducation; l'emploi, le secteur privé et la formation professionnelle.

Bien que l'Italie ne puisse pas se situer parmi les premiers bailleurs en termes de volume de financement, notre pays est quand même considéré entre les principaux donateurs pour sa présence continue et pour ses contributions techniques dans les secteurs d'intervention.

L'idée fondamentale du programme de coopération Sénégal-Italie, est celle de donner vie à une coopération inclusive qui puisse de plus en plus assumer la forme d'un partenariat territorial. Pour ces raisons, donc, pas une coopération conçue sous forme d'assistance, mais la partage de connaissances et ressources, impliquant de nouveaux acteurs et les sénégalais résidents en Italie qui souhaitent devenir de véritables protagonistes du développement de leur pays.

Le siège de l'AICS à Dakar dispose également de deux antennes, à Bamako et à Conakry, pour permettre une plus grande collaboration avec le Mali et la Guinée qui, bien que n'étant pas pays prioritaires pour notre coopération, comptent de nombreuses interventions et expériences positives tant au niveau bilatéral que multilatéral, grâce aussi à la société civile italienne qui a toujours été présente dans ces territoires.

Il ne faut pas oublier en outre les initiatives régionales qui couvrent les différents pays de compétence du siège, conçues pour systématiser les expériences fructueuses réalisées au niveau national dans différents secteurs.



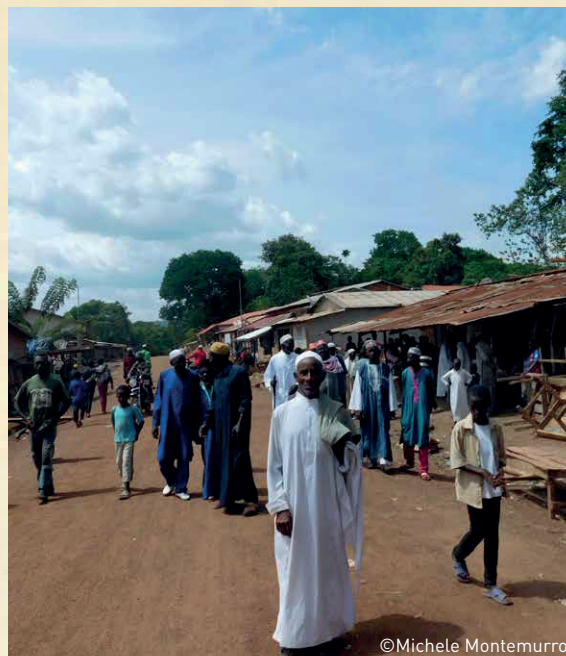


SOUS-RÉGION |



L'Afrique de l'Ouest présente une grande diversité politique et économique, géographique et culturelle, environnementale et sanitaire. Il s'agit d'une région exposée à la fois aux défis de l'extrême pauvreté, aux effets des changements climatiques, aux crises alimentaires récurrentes, à la croissance démographique rapide, à une gouvernance fragile, à la corruption, aux tensions internes non résolues, aux risques d'extrémisme violent et de radicalisme, aux trafics illicites et aux menaces à la sécurité liées au terrorisme.

L'année 2020 a été une année décisive pour cette région, compte tenu, d'une part, des enjeux économiques et sanitaires liés au Covid-19, de la récurrence des attentats terroristes au Mali et, de l'autre, une union économique et monétaire qui se



consolide à travers l'abandon de la monnaie coloniale du franc CFA et la création de la nouvelle monnaie «éco». Dans le contexte actuel d'instabilité et de crise au niveau régional, l'engagement de l'AICS en Afrique de l'Ouest reflète un appui à la consolidation des processus démocratiques et au bien-être socio-économique des populations, notamment les plus vulnérables. La plupart des initiatives régionales, en effet, se concentre sur la protection de l'enfance et la création d'opportunités pour les jeunes, en réponse aux projections qui soulignent que d'ici 2050 la moitié de la population africaine aura moins de 25 ans.

La Coopération italienne est historiquement présente en Afrique de l'Ouest depuis les années 80, concentrée principalement dans des interventions dans le

domaine du développement rural, de la lutte contre la désertification et de la santé. Hormis le Sénégal, une attention particulière est portée sur le Mali, pays en proie à une profonde crise politique et humanitaire et à une intervention articulée de la communauté internationale.

Les interventions de l'AICS dans la région sahélienne sont réalisées selon les principes d'orientation vers les résultats, en suivant, pour chaque initiative, les progrès dans les secteurs prioritaires d'intervention, notamment en fonction des objectifs énoncés dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, dans une optique

d'appropriation. Augmenter le niveau de résilience des populations est un objectif prioritaire de la stratégie régionale d'urgence de l'AICS dans les pays du Sahel. Ces interventions visent à contribuer à la création d'un environnement de protection et de promotion des droits humains fondamentaux, pour assurer un développement inclusif durable à l'échelle régionale.

WEFE/PRONAS

Projet d'appui à la gestion des ressources en eau et du nexus eau-énergie-agriculture dans le bassin du fleuve Sénégal

Objectif : Fournir une assistance à l'OMVS (Organisation pour la Valorisation du Fleuve Sénégal) et aux quatre pays du bassin du fleuve Sénégal (Guinée Conakry, Mali, Mauritanie et Sénégal), pour la collecte et l'analyse des données pour le suivi environnemental et la promotion de solutions concertées avec les communautés locales pour renforcer l'utilisation durable des ressources hydriques, agricoles et énergétiques, compatible avec le lien eau-énergie-agriculture.



Organisme de mise en œuvre

AICS Dakar en collaboration avec le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne



Durée

50 mois



Budget

6 100 000€
(UE 5 600 000€)
(Italie 500 000€)

Projets en cours au niveau régional

PAPEV

Projet d'appui à la protection des enfants victimes de violations de leurs droits

Objectif : Assister les pays d'intervention (Sénégal, Mali, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Niger) dans la garantie du respect des droits *de jure et de facto* des enfants, à travers le développement d'un système intégré de protection et de promotion des droits de l'enfance au niveau national et local.

En particulier, le projet vise à développer une stratégie intégrée basée sur le développement de trois volets principaux, dont la création d'un système de protection des droits de l'enfant dans l'espace CEDEAO, la création d'un système de protection des droits de l'enfant au niveau national, et le développement d'un système intégré de protection des enfants victimes d'abus et d'exploitation.



Organisme de mise en œuvre
HCDH



Durée
36 mois



Budget
3 500 000 €

PLAMI

Programme de lutte contre la malnutrition infantile en Afrique de l'Ouest

Objectif : Soutenir les programmes de nutrition au niveau régional et national, pour accélérer les progrès vers la survivance, la croissance et le développement des enfants en Afrique de l'Ouest. L'objectif général du programme est d'accompagner les cinq gouvernements partenaires dans la mise en œuvre d'interventions spécifiques, à déterminer sur la base d'une analyse des besoins.



Organisme de mise en œuvre
UNICEF



Durée
36 mois



Budget
3 000 000 €

TUBRALI

Projet d'appui à l'enregistrement universel des naissances et l'identité juridique en Gambie, en Guinée-Bissau et au Mali

Objectif : Hausser l'enregistrement des naissances grâce à un système fonctionnel et accessible à tous les enfants et à leurs parents.



Organisme de mise en œuvre
UNICEF



Durée
36 mois



Budget
3 499.772 €

PEMS

Développement des potentialités économiques locales et promotion d'une migration durable en Gambie, Guinée-Bissau et Guinée Conakry

Objectif : Le développement des potentialités économiques locales et la promotion d'une migration durable en Gambie, en Guinée Conakry et en Guinée-Bissau.



Organisme de mise en œuvre
Organisation internationale pour les migrations (OIM)



Durée
24 mois



Budget
3 000 000 €



DÉVELOPPEMENT RURAL





Le Sénégal est situé dans une zone semi-aride, sahélienne au nord et plus humide au sud. Cette position dans une zone de transition l'expose davantage aux changements climatiques et aux risques de sécheresse et de dégradation de l'environnement, ce qui rend la gestion des ressources hydriques, des sols et de la couverture végétale, élément primordial pour garantir la production agricole et le développement rural effectivement durables.

Le secteur agricole emploie 60% de la population active et les conditions de vie en milieu rural sont encore caractérisées par un niveau élevé de pauvreté touchant plus de la moitié des familles. Ce sont principalement des femmes,

de petits agriculteurs et des jeunes qui survivent grâce à une agriculture familiale de subsistance sur de petites parcelles de terre. Au niveau national, le sous-secteur agricole reste néanmoins le principal moteur des performances du secteur primaire: en 2016 il représentait 58,7% du PIB du secteur primaire et a contribué à 9,1% du PIB réel du pays.

L'agriculture irriguée occupe environ 15% de la superficie cultivée, en particulier dans les régions du bassin fluvial du Sénégal et dans la zone des Niayes, mais elle est en expansion, soulevant de nouvelles questions sur la durabilité environnementale de l'intensification de la production agricole. Cependant, de manière

générale, la plupart des systèmes de production reposent encore sur les cultures pluviales, notamment les céréales, sans avoir encore atteint l'autosuffisance (90% en 2017). Ce résultat partiellement positif, est dû à l'engagement vigoureux du gouvernement sénégalais qui a appliqué ces dernières années des politiques destinées à améliorer les rendements et augmenter les surfaces cultivées. La production de fruits et légumes a augmenté de 31% sur la période 2012-2016, mais elle reste encore insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires de la population, comme le rapportent les données sur la malnutrition, notamment chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge fertile : pour les enfants, la malnutrition chronique a une prévalence de 21%, tandis que pour les femmes le déficit énergétique alimentaire chronique est de 32%. La production est fortement déséquilibrée en faveur des céréales, créant ainsi des carences en micronutriments d'origine végétale et animale. Selon le rapport de l'Enquête Rurale sur la Sécurité Alimentaire et Nutrition (ERASAN 2014), au Sénégal, 30% des familles en milieu rural vivent en insécurité alimentaire, 12% en situation grave et 18% en conditions modestes.

Le problème de la parité entre femmes et hommes dans le secteur agricole est caractérisé par un système patriarcal qui défavorise les femmes en termes d'accès et de contrôle des ressources, notamment à la terre, et d'inégalités dans la répartition de la charge de travail, du pouvoir décisionnel et de revenus. Par conséquent, le pouvoir économique et politique des femmes reste marginal malgré leur présence active à tous les niveaux du secteur agricole. L'agriculture pratiquée au Sénégal doit faire face aux impacts négatifs des changements climatiques combinés aux effets des actions anthropiques sur l'environnement. Les ressources hydrographiques, hydrogéologiques,

pédologiques et phytogénétiques subissent de plus en plus les effets néfastes et dévastateurs du changement climatique global. A cela, il faut ajouter une activité anthropique qui, avec la croissance de la population et de l'urbanisation, constitue une réelle pression sur les ressources des écosystèmes naturels.

Dans ce contexte, la Coopération italienne, depuis les années 80, a identifié comme prioritaire le secteur du développement rural et de l'agriculture, mettant au centre de son intervention les producteurs et leurs familles avec une approche à l'adresse des communautés locales, et d'une manière particulière en cherchant à garantir l'égalité des opportunités et des droits pour les femmes et les jeunes, qui sont aussi discriminés dans les activités économiques. Suite à l'aggravation de la situation environnementale, il a été décidé d'accorder une plus grande attention à la question de la gestion des ressources naturelles, car la protection des agroécosystèmes est fondamentale pour garantir la sécurité alimentaire actuelle et celle des futures populations.

La stratégie du secteur s'inscrit dans la politique agricole du Sénégal (promotion de l'agriculture familiale par l'intensification et une meilleure commercialisation, protection de la base de production et développement des infrastructures, appui à l'entrepreneuriat rural respectueux de l'environnement, promotion de l'autonomisation des jeunes et des femmes, transition agro-écologique). Cette stratégie repose sur trois objectifs principaux :

- augmenter la production et la productivité agricole pour contribuer à la sécurité alimentaire, à travers une intensification écologique de l'agriculture qui tienne compte de l'adaptation aux changements climatiques ;

- accompagner les petits producteurs et leurs organisations dans la structuration des filières : de la production à la commercialisation, pour une agriculture rentable, équitable et génératrice d'emplois et d'opportunités, en particulier pour les jeunes et les femmes ;
- innovation dans les techniques de production et de transformation de l'agro-industrie à travers la recherche et le développement, dans le respect de l'environnement et l'amélioration des connaissances locales.

Dans le second cas, le programme a soutenu le renforcement et le développement du secteur des semences de riz par une approche intégrée avec les acteurs clés pour améliorer la disponibilité locale de semences et la création d'un marché local.

Le programme de Coopération déléguée PACERSEN a fourni, en revanche, l'occasion de confirmer la validité de l'approche «développement local », appliqué par la Coopération italienne, impliquant les municipalités dans la planification et la réalisation d'exploitations agricoles modernes (irrigation et mé-

Mon ambition est celle de devenir la Présidente de la coopérative agricole à laquelle j'appartiens et être ainsi un exemple pour les plus jeunes femmes. N'ayons jamais peur d'oser. *Khady Leye, agricultrice*

Dans le cadre de l'application de la stratégie sectorielle et en particulier des programmes bilatéraux PAPSEN et PAIS, la coopération Italie-Sénégal a développé, en collaboration avec les partenaires experts dans la recherche (CNR- Conseil National de la Recherche et ISRA - Institut Sénégalais pour la Recherche Agricole), une stratégie de recherche-action participative dans deux domaines : l'assistance technique pour la production rizicole, avec une approche ascendante (*bottom-up*) et le soutien au secteur semencier.

Dans le premier cas, les bonnes pratiques à capitaliser concernent les systèmes d'apprentissage participatif et l'accompagnement technique et organisationnel des rizicultrices, à travers les champs école (*Field Schools*), qui ont eu un impact non négligeable sur l'autosuffisance en riz des ménages.

canisation) finalisées à la création d'emploi pour les jeunes du quartier, en harmonie avec les directives des programmes de développement communal.

Le bureau de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement de Dakar assure également le suivi de 4 projets financés par la FAO, à travers la contribution volontaire. Ces projets interviennent dans les secteurs suivants : systèmes de collecte d'eaux pluviales et production agroécologique pour l'adaptation aux changements climatiques ; partenariat public-privé pour assurer la fourniture de produits agricoles locaux aux cantines scolaires ; l'application des Lignes Directrices Volontaires sur les régimes fonciers ; le problème pastoral dans le nord du Sénégal.



©Audy Valera

Projets en cours au Sénégal

PAPSEN

Programme d'Appui au PNIA (Programme National d'Investissement Agricole)

Objectif : Contribuer à mettre fin à la pauvreté et à la faim dans toutes leurs formes et garantir dignité et égalité.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Durée
96 mois



Budget
30 000 000 €

PAIS

Programme agricole Italie-Sénégal

Objectif : Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population en général et des femmes en particulier, dans une logique de développement durable et concerté au niveau local.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Durée
60 mois



Budget
18 000 000 €

PIESAN

Projet d'intensification éco-soutenable de l'agriculture des Niayes

Objectif : Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et du développement au Sénégal en adoptant et en renforçant une agriculture durable et rentable dans la zone éco-géographique des Niayes qui prenne en compte la dimension de genre.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Durée
36 mois



Budget
10 000 000 €

PACERSEN BIS

Projet d'appui à la réduction de la migration à travers la création d'emplois ruraux au Sénégal (initiative de coopération déléguée financée par l'UE)

Objectif : L'objectif du projet est de contribuer à la création d'emplois et de richesses dans les régions plus exposées à l'émigration à travers la création de fermes agricoles collectives modernes (mécanisation, agriculture irriguée, élevage bovin ou avicole), l'appui à la commercialisation des produits, à l'accompagnement technique et la formation des agriculteurs et agricultrices.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



Durée
36 mois



Budget
UE 10 000 000 €





**DEVELOPPEMENT
HUMAIN**



- GENRE

L'action de l'AICS a enregistré des progrès considérables au cours des dernières années, en incluant le genre comme thématique transversale dans toutes les initiatives et programmes. Cela est dû principalement à une double démarche (*twin-track approach*) qui soutient, d'une part, des actions spécifiques et des interventions *ad hoc* dans la promotion de parité de genre, la protection sociale, la lutte contre les violences et l'autonomisation économique. D'autre part, cette double démarche assure la transversalité de l'intégration de genre dans les documents de programmation et dans les initiatives mises en œuvre au niveau central et décentralisé, grâce à la définition d'un système de suivi comprenant des indicateurs de genre.

La promotion de l'autonomisation des femmes et de la parité de genre dans une optique de promotion et de protection des droits de l'homme est l'un des principes fondamentaux de la politique de la Coopération italienne. En effet, les femmes sont reconnues comme des actrices de changements et porteuses de développement, il doit donc être accordé une grande importance à leur participation politique et au processus décisionnel. En vue d'une

stratégie multidimensionnelle et intersectionnelle, l'AICS accompagne les réseaux et associations de femmes dans l'élaboration de politiques entrepreneuriales et de protection sociale appropriées.

Le gouvernement du Sénégal a reconnu au cours de la dernière décennie que le développement durable ne peut être atteint sans l'élimination des inégalités entre femmes et hommes. Pour ce motif le Pays a décidé d'intensifier le cadre juridique et législatif, avec une approche destinée à garantir la réalisation de la parité entre femmes et hommes, comme stipulé dans la Constitution. Le Sénégal a, en outre, ratifié plusieurs instruments internationaux et élaboré la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de genre II (SNEEG), un cadre de référence national qui sert de base aux actions à développer pour une intégration progressive et effective des questions de genre dans les priorités de développement du pays, telles qu'établies dans le Plan Sénégal Émergent (2016-2026).

L'élaboration de trois cadres de référence pour la promotion de la femme, respectivement en 1982 (1er plan d'action pour les femmes), en 1996 (2ème plan d'action pour les femmes) et en 2005



©Sunu Nataal



©Sunu Nataal



©Stéphane Bot



©Giada Cicognola

(SNEEG 2005-2015), confirme l'engagement des autorités à améliorer les conditions de vie de la population par des méthodes et des politiques qui promeuvent les femmes et la parité entre femmes et hommes. Par ailleurs, un nouveau projet de loi rend le viol et la pédophilie passibles de peines de prison jusqu'à la réclusion à perpétuité, ceci grâce à la révision de la loi 65-60 du Code Pénal du 21 juillet 1965.

Cependant, bien que le Sénégal ait adopté depuis 2005 la SNEEG et ratifié la plupart des traités et conventions internationaux, il subsiste encore toutefois des défis et des discriminations qui constituent

le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PASNEEG) et la deuxième phase du projet PASNEEG II, accompagne les Ministères dans l'harmonisation de la législation nationale avec les instruments internationaux en matière de tutelle et promotion des droits humains, dans l'amélioration de l'accès à la justice et aux services juridiques offerts et la formation et l'accompagnement aux services de police judiciaire et de sécurité.

Le PASNEEG a renforcé et créé, dans les zones d'intervention du projet, des centres de promotion et de protection des droits des femmes, les Boutiques

Ce sont les inégalités de genre qui favorisent les violences basées sur le genre. La population doit être sensibilisée autant que possible, jusque dans les zones les plus reculées. *Seybanou Dieng, juriste*

un obstacle au progrès et à la jouissance des droits humains. En effet le Sénégal a adopté les traités et conventions relatifs à la protection des droits de l'homme et de la parité de genre, dont la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes (CEDAW) et la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (DEVEF). L'élimination des violences basées sur le genre (VBG) reste en particulier l'un des enjeux les plus importants, bien que l'État ait fermement exprimé sa volonté de ratifier les conventions et les instruments internationaux visant à protéger les filles et les femmes contre toutes formes d'abus et de violence. La Coopération italienne, à travers

du Droit. Il s'agit de services légaux gratuits assurés par le Ministère de la Femme et de la Famille (MFFE), gérés par l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS), en collaboration avec les communautés locales, aux femmes victimes de discrimination, violence ou abus. Les centres offrent également des services de formation pour le personnel légal, sanitaire et de police afin de promouvoir une gestion efficace dans la lutte contre les VBG.

Les actions promues par l'AICS prévoient aussi une action sur plusieurs niveaux politico-institutionnels. Un des grands axes de la stratégie genre, déployé par le biais du Projet de soutien au système d'éla-

laboration, de suivi et d'évaluation des projets de politiques publiques sensible au genre (PASEMEPP), prévoit un appui aux institutions gouvernementales dans la conception de politiques publiques sensibles au genre, des activités de renforcement des mécanismes de contrôle, le suivi du système de répression des VBG à travers des actions de plaidoyer et de renforcement des capacités et des activités d'amélioration et d'appui ministériel dans l'adoption et la mise en œuvre d'une budgétisation sensible au genre au niveau gouvernemental.

D'autre part, conformément aux documents de programmation, les programmes financés par l'Italie prévoient des actions innovantes capables de modifier non seulement les normes discriminatoires mais, en même temps, de s'attaquer aux causes structurelles des inégalités de genre grâce à la promotion d'activités qui incluent la participation des institutions, des associations et des communautés. Il s'agit, en substance, d'une action focalisée sur la sensibilisation au niveau communautaire pour une transformation des normes traditionnelles afin que les familles et les communautés deviennent des protagonistes du changement et de l'intégration sociale.



Projets en cours au Sénégal

PASNEEG II

Projet d'appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de genre II

Objectif : Accompagner le Gouvernement du Sénégal dans l'élaboration d'une stratégie d'institutionnalisation des politiques de genre à travers l'adoption d'indicateurs de genre et une initiative de lutte contre les violences faites aux femmes, promue en partenariat stratégique entre le gouvernement sénégalais, ONU Femmes, instituts et centres de recherche nationaux et internationaux spécialisés.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de la Famille,
du Genre et de la
Protection des Enfants



Durée

36 mois



Budget

1.800 000 €

PASEMEPP

Projet de soutien au système d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets de politiques publiques sensibles au genre

Objectif : Accompagner le Gouvernement du Sénégal dans l'élaboration d'une stratégie pour l'institutionnalisation des politiques de genre et l'adoption d'indicateurs pertinents à travers un partenariat stratégique entre le Gouvernement du Sénégal, ONU FEMMES, l'Agence Nationale de la Statistique et le Bureau pour la mise en œuvre et le suivi du PSE.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de la Famille,
du Genre et de la Protection
des Enfants et ONU FEMMES



Durée

36 mois



Budget

500 000 €

ÊTRE FEMME

Être Femme, Autonomisation, Santé Sexuelle et Reproductive, Émancipation. Promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive au Sénégal

Objectif : Améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes dans la Région de Sédhiou (Départements de Sédhiou, Bounkiling et Goudomp).



Organisme de mise en œuvre
ONG COSPE



Durée
36 mois



Budget
1.784 500 €

- ÉDUCATION

L'AICS reconnaît l'éducation, aspect fondamental du développement humain, comme un secteur prioritaire de son intervention, en soutenant le gouvernement sénégalais dans la création de systèmes éducatifs inclusifs. Concrètement, elle contribue à améliorer la qualité de l'enseignement en renforçant la scolarisation et le maintien des enfants dans le système scolaire, en particulier les filles et les enfants avec handicap.

Le gouvernement sénégalais a fait de l'éducation universelle une priorité nationale, en initiant un processus de reformulation de sa politique éducative dans le but de mettre en place un cycle d'éducation obligatoire de 10 ans, centré sur la qualité des enseignements/apprentissages, sur les matières scientifiques et technologiques, sur l'équité d'accès et la diversification de l'offre scolaire.

Cependant, malgré les efforts déployés, la scolarisation et le maintien des enfants à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, comme prévu par la législation, reste un défi. L'exclusion scolaire reste un obstacle au droit à l'éducation. Des études récentes ont estimé que le nombre d'enfants en âge de scolarisation actuellement en dehors du

système éducatif est de près de 1,5 million dans la tranche de la population comprise entre 6 et 16 ans. Les enfants qui n'ont pas accès à l'école représentent 47% des enfants en âge de scolarisation.

En milieu rural, le pourcentage atteint le 60% alors qu'en milieu urbain il tombe à 30%. Le handicap est également indiqué parmi les principaux facteurs de non inscription ou d'abandon scolaire. Le nombre d'enfants de 7 à 16 ans vivant avec un handicap est de 35 369. Parmi ceux-ci, il est estimé que 66% sont exclus du système éducatif. Dans le domaine de l'éducation, la dimension genre, en vertu de la politique de genre du PAQUET, est un élément clé de la stratégie d'intervention de l'AICS.

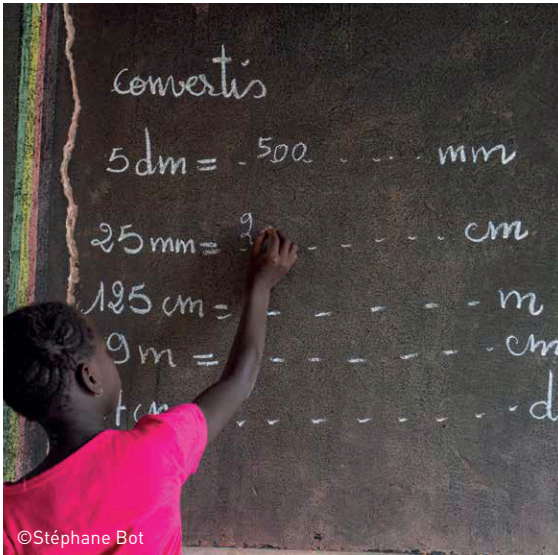
Tenant compte des spécificités de genre, les interventions affrontent de manière différente les problèmes qui entravent l'accès des filles et des garçons à une éducation de qualité. En effet, bien que le taux de scolarisation entre filles et garçons soit en faveur des filles dans l'enseignement maternel et à l'école primaire, le taux d'abandon des filles tourne encore autour de 10% pour l'école primaire et les cours



©Stéphane Bot



©Sunu Nataal



©Stéphane Bot



©Stéphane Bot

moyens secondaires. Par ailleurs, le taux de promotion dans certaines régions du pays reste plus faible au détriment des filles. Des difficultés importantes persistent également au niveau de l'enseignement secondaire, avec des taux de scolarité et de promotion au baccalauréat plutôt faibles. Les données sur la scolarité des filles se détériorent lorsque l'on considère d'autres facteurs de vulnérabilité tels que la pauvreté et le handicap.

Les principaux facteurs qui influent sur la scolarisation ou le maintien des filles ou des enfants

- l'amélioration des infrastructures et des équipements scolaires, notamment dans les zones les plus défavorisées. Afin d'augmenter le taux de scolarisation dans les zones d'intervention et assurer l'accès à l'éducation pour tous, les écoles sont dotées d'infrastructures et d'équipements nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités didactiques et l'accès des filles et des élèves à mobilité réduite ;
- le renforcement de capacités du personnel du secteur socio-éducatif. Les projets financés ont pour but de former le personnel ensei-

Ayant abandonné l'école en CE1 pour me marier, j'ai toujours regretté de n'avoir pas pu poursuivre mes études. C'est pourquoi j'ai souhaité quelque chose de différent pour ma fille.

Khadiatou Samb, membre de l'AME, Association des Mères des Etudiants

en situation de handicap à l'école sont : les croyances religieuses et culturelles ; la pauvreté et le manque de moyens financiers ; une formation insuffisante du corps enseignant ; le lieu de résidence ; la distance ou l'indisponibilité d'écoles répondant aux normes.

A la lumière de ce contexte sectoriel et conformément à l'Objectif de Développement Durable n° IV et aux politiques nationales, la stratégie d'intervention de l'Italie dans le domaine de l'éducation vise à atteindre plusieurs résultats à travers l'application de ses programmes :

- gnant à la conception d'espaces et de temps scolaires adaptés au rythme et aux besoins spécifiques de chaque élève, surtout les filles en situation de vulnérabilité et les enfants à mobilité réduite. La participation scolaire de ces élèves est renforcée grâce à un programme de formation sur l'éducation inclusive et le genre. Les mécanismes de prise en charge des difficultés de l'enseignement sont institutionnalisés pour permettre une reprise scolaire personnalisée ;
- la participation communautaire au développement d'une culture inclusive. Grâce aux programmes financés par l'AICS, les acteurs

communautaires autour de l'école (familles, associations des parents, etc.) bénéficient d'un parcours de renforcement de capacités visant à l'émergence d'un leadership organisationnel

capable d'améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles.



©Stéphane Bot

Projets en cours au Sénégal

PASEB

Programme d'appui au système éducatif de base au Sénégal

Objectif : Améliorer l'offre pédagogique, en accordant une attention particulière à la promotion de l'éducation féminine dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Kolda et Sédhiou, en renforçant l'amélioration de l'accès aux services éducatifs de base et la qualité de l'offre pédagogique et didactique.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Éducation nationale



Durée

36 mois



Budget

12 500 000 €

FAIRE L'ÉCOLE

Promouvoir l'inclusion et la réussite scolaire au Sénégal

Objectif : Renforcer l'offre éducative inclusive au Sénégal à travers l'amélioration la qualité de l'éducation sur la base des standards internationaux, le renforcement des politiques nationales et la participation communautaire.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Éducation nationale



Durée

36 mois



Budget

3 000 000 €

PER6

Pour un système éducatif inclusif

Objectif : Consolider l'offre éducative inclusive du Sénégal, en synergie avec le MEN, en développant la qualité de l'enseignement sur la base des standards internationaux, renforçant ainsi les politiques nationales et la participation active de la communauté.



**Organisme de
mise en œuvre**
ONG



Durée
24 mois



Budget
1 500 000 €

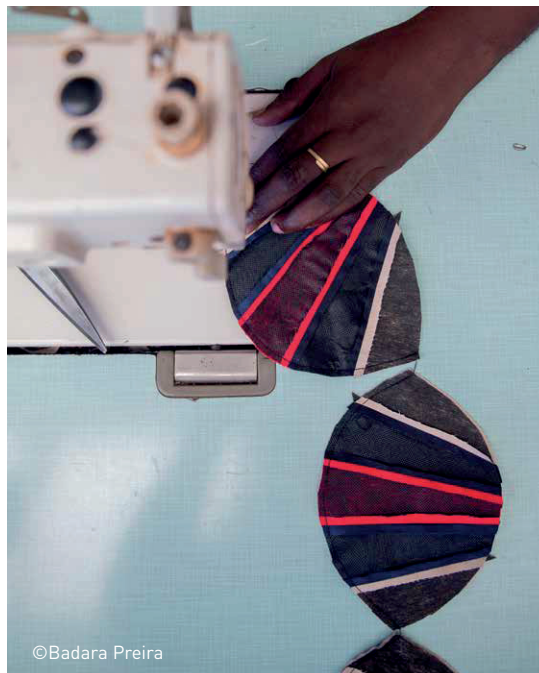


SECTEUR PRIVÉ





©Badara Preira



©Badara Preira

Au Sénégal le secteur privé joue un rôle crucial dans la stratégie de développement du pays car, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent 90% des entreprises totales et englobent environ 40% des emplois. Le document « Plan Sénégal Émergent », pour la période 2019-2023, tenant compte les besoins du secteur, a inscrit parmi ses principaux objectifs, « le perfectionnement du climat des affaires pour un secteur privé plus fort ».

Le soutien au secteur productif privé, dont il est reconnu le rôle essentiel dans les dynamiques de développement même de l'Agenda 2030, la création d'emplois pour les jeunes, la formation

professionnelle et la régularisation du travail informel, sont parmi les priorités de la Coopération italienne au Sénégal pour la période 2017-2020, dans le cadre d'interventions bilatérales et multilatérales, ainsi que des actions promues par les Organisations de la Société Civile (OSC). L'AICS finance des actions qui stimulent la croissance du tissu entrepreneurial local et créent des mécanismes vertueux pour l'insertion de jeunes formés dans le marché du travail.

Le contexte économique sénégalais est pour l'instant, caractérisé par un taux de mortalité entrepreneurial précoce, un faible management d'entreprise, des difficultés d'accès aux appels

d'offres publics et aux financements bancaires adéquats. L'AICS reconnaît la nécessité de faciliter l'accès au financement pour les MPME. Parallèlement, elle propose d'introduire des méthodes innovantes de collaboration avec le secteur privé en prévoyant d'investir dans les entreprises sociales et dans tout ce qui a trait à l'innovation sociale et entrepreneuriale afin d'élaborer de nouvelles solutions aux problèmes socio-économiques existants.

Dans le cadre des programmes communs, l'AICS Dakar réalise le Programme Global Unique PLASEPRI/PASPED. Cette initiative, mise en place par le mécanisme de la Coopération Déléguée, implique la participation de trois acteurs : l'Italie, le Sénégal et l'Union européenne. Il s'agit d'un programme articulé qui regroupe deux projets : PLASEPRI II, financé par le gouvernement italien (grâce à un crédit concessionnel de 13 million d'euros) et cofinancé par le gouvernement sénégalais par le biais du Ministère des Finances et du Budget (avec la contribution d'un fonds de roulement s'élevant à 13 842 166 euros) ; et le projet PASPED, financé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'Urgence (don d'un montant de 14 303 200). Les deux programmes ont donné vie à un Programme Global Unique et les programmes sont désormais déroulés à l'unisson poursuivant les objectifs communs.

Le PLASEPRI/PASPED a pour objectif la création d'un dispositif qui puisse fournir une assistan-

ce financière et technique au développement de micro, petites et moyennes entreprises sénégalaises, dans les régions de Dakar, Diourbel, Thiès, Kaolack, Louga et Saint-Louis. Cette action entend contribuer à la réduction de la migration irrégulière, en adhérant à la campagne promue par la Délégation de l'Union européenne, Tekki Fii qui signifie, en langue wolof, « réussir ici ». Le programme valorise et implique également la diaspora sénégalaise en Italie et en Europe en général, qui souhaite investir dans son propre pays d'origine, soutenant au moins 50 projets d'investissement parmi ceux présélectionnés par le consortium coordonné par l'AMREF dans le cadre d'un appel d'offre intitulé « Investo in Senegal ». L'avis a été publié en Italie et en Europe en général, en collaboration avec le Consulat de la République du Sénégal à Milan et à Naples. Le consortium chargé de l'exécution des activités prévues a été sélectionné à l'issue d'une annonce publique et voit la participation de quatre organisations de la diaspora telles que partenaires bénéficiaires des fonds de l'AICS.

Dans le cadre du PASPED, il est également prévu la promotion de l'emploi qualifié des jeunes, à travers l'insertion professionnelle d'au moins 1 200 jeunes formés, grâce à l'outil du contrat de stage dans l'optique de la culture de travail décent. Pour une meilleure gestion au niveau décentralisé du projet, l'AICS a privilégié l'approche territoriale, par conséquent l'action se déroule via les six Agences Régionales de Développement (ARD) des régions cibles du PLASE-

PRI/PASPED, à travers une convention. Les ARD garantissent la rencontre entre demande et offre d'emploi : à partir des besoins des entreprises, les jeunes formés sont sélectionnés sur la base de leurs compétences et de la formation professionnelle acquises.

Enfin le PASPED met à disposition des fonds pour soutenir les MPME, leur permet de rester sur le marché et de préserver les emplois. Un dispositif de subventions a été créé ad hoc pour impliquer différents acteurs et attribuer une subvention qui prévoit : 60% destinés aux investissements et/ou dépenses nécessaires à la préservation de l'entreprise, 20% à une « production solidaire » ou à défaut « une action solidaire » à mettre à disposition des groupes les plus vulnérables et 20% comme « bonus de performance » pour les entreprises qui se sont avérées vertueuses ». Les mêmes objectifs sont poursuivis grâce à des financements accordés aux OSC.

Des initiatives visant à lutter contre la migration irrégulière sont soutenues grâce aux programmes promus et actuellement en cours, pour renforcer le secteur économique privé des micros et petites entreprises. Nombreuses sont les initiatives qui accompagnent la création d'entreprises de migrants de retour, en milieu urbain et surtout rural.

Au Sénégal, l'AICS finance les OSC qui, depuis des décennies, travaillent dans le secteur agricole, ou celui du WASH (Eau, Santé, Hygiène),

ainsi que des organisations reconnues pour la qualité de leurs actions éducatives ou par leur capacité de créer des réseaux et de promouvoir de nouvelles politiques en matière de formation.

Il existe dans les régions de Saint-Louis, Louga et Thiès, un programme d'appui spécifique aux organisations rurales qui s'intéresse aussi à l'entrepreneuriat social, parce que l'entreprise et le secteur privé peuvent avoir un fort impact à ce niveau. A Linguère, l'AICS finance une action importante pour la croissance de l'entrepreneuriat agricole. En Casamance, dans les régions de Sédhiou et Kolda, le soutien aux migrants de retour pour la création d'entreprises et à l'emploi des jeunes est déjà en train de donner d'excellents résultats.

Les OSC allient la connaissance des territoires, un solide réseau de relations et la proximité avec les principaux acteurs du développement, à savoir les citoyens avec leur propre expertise spécifique. L'AICS, stratégiquement, grâce à des modalités diversifiées de financement et de partenariat, s'associe aux engagements du gouvernement sénégalais et des autres partenaires internationaux avec l'objectif de renforcer le secteur privé, principal acteur de toute situation de développement économique et sociale.

Projets en cours au Sénégal

PLASEPRI II

Programme de lutte contre la migration irrégulière par le soutien au secteur privé

Objectif : Consolider et capitaliser les résultats obtenus dans le cadre du programme bilatéral « Plateforme de soutien au secteur privé et de valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI) », et fournir des outils supplémentaires pour faciliter la création d'emplois pour les jeunes dans les zones du Sénégal caractérisées par des flux migratoires élevés, et endiguer les causes qui conduisent à la migration irrégulière. L'objectif spécifique est la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, et la valorisation des ressources économiques provenant d'investisseurs de la diaspora sénégalaise en Italie, via l'ouverture de lignes de crédit pour le financement à Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'Économie et des Finances



Durée
36 mois



Budget

13 000 000 €
Italie
13.842 166 €
Sénégal

PASPED

Projet de lutte contre la migration irrégulière à travers l'appui au secteur privé et la création d'emplois au Sénégal (coopération déléguée avec l'UE)

Objectif : Réduire la migration irrégulière, encourager l'investissement de la diaspora sénégalaise en Europe et, en particulier, en Italie, et l'emploi des jeunes par la création d'emplois dans les zones exposées à la migration, en renforçant l'environnement entrepreneurial des MPME.



Organisme de mise en œuvre

AICS Dakar
Cassa Depositi e Prestiti



Durée
36 mois



Budget

14 300 000 €

RECOMMENCER PAR LES JEUNES

Objectif : Faciliter les dynamiques vertueuses de développement dans les zones rurales, promouvoir l'emploi des jeunes et la réinsertion des migrants de retour.



Organisme de mise en œuvre
ONG ACRA e Mani Tese



Durée
36 mois



Budget
2 000 000 €

PAISIM

Projet d'appui à l'entreprise sociale et à l'initiative migrante dans les régions de Saint Louis, Louga et Thiès au Sénégal

Objectif : Contribuer à la réduction de la pauvreté et des causes profondes de la migration irrégulière à travers l'appui à l'économie rurale dans le nord du Sénégal. Plus précisément le renforcement du tissu entrepreneurial agricole, écologique, social et inclusif de zones rurales dans les régions de Thiès, Louga et Saint Louis. En outre, les initiatives économiques provenant des migrants dans les zones susmentionnées sont soutenues.



Organisme de mise en œuvre
ONG CISV



Durée
36 mois



Budget
2 000 000 €

SOUFF

Soutien et codéveloppement pour le renforcement de la communauté de Linguère

Objectif : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population dans la région de Louga, en valorisant le rôle de la diaspora sénégalaise en Italie et d'un modèle entrepreneurial qui encourage la diffusion des meilleures pratiques pour un développement local durable. L'objectif spécifique consiste à augmenter et diversifier les activités génératrices de revenus des habitants du Département de Linguère, par le développement d'un système agricole qui, grâce à l'implication de l'entrepreneuriat local et « de retour », intègre la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification.



Organisme de mise en œuvre
ONG ARCS



Durée
36 mois



Budget
1 500 000 €

PADESS

Programme d'appui au développement économique et social du Sénégal

Objectif : Contribuer à la réalisation de politiques et stratégies nationales en matière de lutte contre la pauvreté, en améliorant les services de base dans les domaines de l'éducation et de la santé et d'appui au développement local durable.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de la Femme, de la Famille,
du Genre et de la Protection des Enfants



Durée
36 mois



Budget
17 500 000 €



Projet: "VIVRE ET REUSSIR CHEZ
CREATION D'OPPORTUNITES D'EMPLC
LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'...



STAFF

**Vivre et réussir
chez moi**

**URGENCE
ET MIGRATION**





Entre l'afro-optimisme et l'afro-pessimisme existe un équilibre plus réel et concret qui est l'afro-responsabilité *Hamidou Anne, auteur.*

L'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement), bureau de Dakar, dans le cadre des priorités humanitaires et des migrations, opère en Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali et Sénégal à travers deux principaux instruments d'action : les Programmes Bilatéraux, confiés aux Organisations de la Société Civile (OSC) et les Programmes multilatéraux d'aide d'urgence. Les priorités opérationnelles sont constituées par la réponse humanitaire d'urgence à la crise malienne, à travers une approche multisectorielle destinée à soutenir les personnes déplacées et les communautés vulnérables affectées par les conflits actuels dans le pays, avec l'accent sur

les secteurs de la nutrition et sécurité alimentaire, focalisé dans les régions de Ségou et de Mopti.

Une autre priorité réside dans l'intervention sur la question complexe de la migration qui impacte notamment l'Afrique de l'Ouest, avec une approche visant à offrir des opportunités d'emploi et de formation pour jeunes par la création de microentreprises, tout en développant des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la migration irrégulière, avec un engagement spécifique envers les mineurs non accompagnés et, surtout, les enfants de la rue.

Contribution à l'initiative d'urgence d'ECHO pour renforcer l'assistance humanitaire à la population vulnérable au Mali - Phase I

Objectif : Renforcer l'assistance humanitaire au profit des populations vulnérables du Mali dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la santé.

Projets sélectionnés :

- réponse aux besoins critiques des populations vulnérables affectées par les conflits et par les risques climatiques dans le Nord et le Centre du Mali avec la consolidation de la stratégie de la transition (Organisme : ACF-Es)
- soutien au PCIMA (Protocole de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë), aux soins de santé primaire, à l'autonomisation des ASACO (Association de Santé Communautaire) et au mécanisme de réponse rapide (RRM) dans les départements de Koro et Bandiagara (Organisme : ACTED-Fr)
- prise en charge médico-nutritionnelle d'urgence des populations vulnérables dans les départements de Bankass, Djénné, Macina, Ségou, San et Tominian (Organisme : COOPI).



**Organisme de
mise en œuvre**
ECHO



Durée
24 mois



Budget
1 200 000 €

Contribution à l'initiative d'urgence d'ECHO pour renforcer l'assistance humanitaire à la population vulnérable au Mali - Phase II

Objectif : Financement d'activités multisectorielles d'aide humanitaire au Mali avec focus sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces activités se concentreront sur les régions du centre et du nord du pays, notamment à Gao, Ménaka, Tombouctou, Mopti et Ségou. Les activités seront sélectionnées sur la base de trois priorités : assurer la continuité des ressources du Mécanisme de Réponse Rapide (MRR) dans les régions de Ségou et de Mopti ; assurer la continuité de l'appui au système de santé (réponse sanitaire et nutritionnelle et mesures d'adaptation au Covid-19) dans les régions de Mopti, de Gao et de Ménaka ; préparation pour l'assistance alimentaire 2021 pendant la saison sèche.



Organisme de mise en œuvre
ECHO



Durée
24 mois



Budget
1 000 000 €

Initiative régionale d'urgence en faveur de populations touchées par la crise humanitaire au Mali et dans les pays voisins

Objectif : Contribuer non seulement à atténuer les causes profondes de la malnutrition en mettant en place des techniques agricoles améliorant la sécurité alimentaire, mais aussi apporter un soutien au secteur privé.

Projets approuvés pour le Mali et le Burkina Faso :

- COOPI en collaboration avec le Projet Mondo Mlal : « Garantissons le Futur ! Appui aux services socio-sanitaires pour fournir une assistance nutritionnelle et psychosociale adéquate aux mineurs vulnérables au Mali et au Burkina Faso »
- TAMAT en collaboration avec MANITESE : « SEmlnA : Vaincre l'Urgence en Promouvant l'Agriculture »
- ENGIM en collaboration avec INTERSOS : « Intervention d'urgence en faveur des populations affectées par la crise humanitaire dans les zones transfrontalières du Mali et du Burkina Faso »

Projet approuvé pour le Mali et le Sénégal :

- ARCS - Arci Culture Solidali APS (mandataire) en collaboration avec AMREF - AMREF Health Africa Onlus et TAMAT : « Accompagner la Résilience des populations rurales du Sénégal et du Mali par l'Entrepreneuriat Social (ARSMAIS) ».



Organisme de mise en œuvre
ONG



Durée
24 mois



Budget
4 500 000 €

Initiative régionale d'urgence en Afrique de l'Ouest pour renforcer la résilience et la protection des migrants et des migrants de retour

Objectif : Contribuer à réduire les causes profondes de la migration irrégulière par des actions spécifiques de développement local et de création d'emplois, résilience et protection des groupes plus vulnérables.



Organisme de mise en œuvre

AICS Dakar et projets confiés aux ONG :
Mani Tese, COSPE en ATS avec CPS et MAIS,
AIFO, ARKDR, COOPI, ENGIM en ATS
avec COOPI avec COOPI, CISV en ATS avec LVIA



Durée
24 mois



Budget
3 000 000 €

Initiative d'urgence pour protéger les populations les plus vulnérables, les personnes déplacées, les réfugiés, les migrants irréguliers et les migrants de retour au Sénégal, en Guinée Bissau, en Guinée, en Gambie et au Mali.

Objectif : Renforcer la protection des groupes plus vulnérables de la population de chacun des cinq États, en particulier ceux qui risquent le déplacement/ou la contrainte d'une migration irrégulière, des réfugiés et des migrants de retour, avec une attention particulière aux mineurs non accompagnés, aux femmes et aux porteurs d'handicap.



Organisme de mise en œuvre

AICS Dakar et projets confiés aux ONG :
CISV dans ATS avec LVIA et GWC-WW,
COOPI dans ATS avec ENGIM, ENGIM en ATS
avec COOPI, LVIA dans l'ATS avec COSPE et CISV,
VIS dans l'ATS avec COOPI et Mani Tese



Durée
24 mois



Budget
5 000 000 €

Appui aux repas scolaires dans les zones touchées par l'insécurité au Mali

Objectif : Promouvoir l'accès équitable à l'éducation de base au Mali à travers l'alimentation scolaire en soutenant les cantines scolaires dans les zones fortement exposées à l'insécurité alimentaire et où les indicateurs d'accès à l'éducation sont faibles.



Organisme de mise en œuvre
PAM



Durée
12 mois



Budget
900 000 €

Initiative d'urgence pour protéger les populations les plus vulnérables, les personnes déplacées, les réfugiés, les migrants en irréguliers et les migrants de retour au Sénégal, en Guinée Bissau, en Guinée, en Gambie et au Mali.

Objectif : Contribuer à atténuer les causes profondes de la migration irrégulière, notamment au profit des jeunes et des femmes ; favoriser la réintégration des migrants de retour dans leur propre pays et assurer la protection des catégories les plus vulnérables en transit, en accordant une attention particulière aux mineurs non accompagnés, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux femmes.



Organisme de mise en œuvre
ONG COOPI, ENIGM, CISV



Durée
24 mois



Budget
1 620 929 €
pour le Mali

Initiative d'urgence pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables du Mali

Objectif : Améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations vulnérables affectées par la crise humanitaire dans le nord du Mali par la fourniture d'eau potable et l'installation des services sanitaires de base.



Organisme de mise en œuvre
UNICEF



Durée
18 mois



Budget
1 900 000 €

Initiative d'urgence pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables de la Guinée-Bissau

Objectif : Améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations vulnérables telles que celles affectées par les inondations en Guinée-Bissau.



Organisme de mise en œuvre
PAM

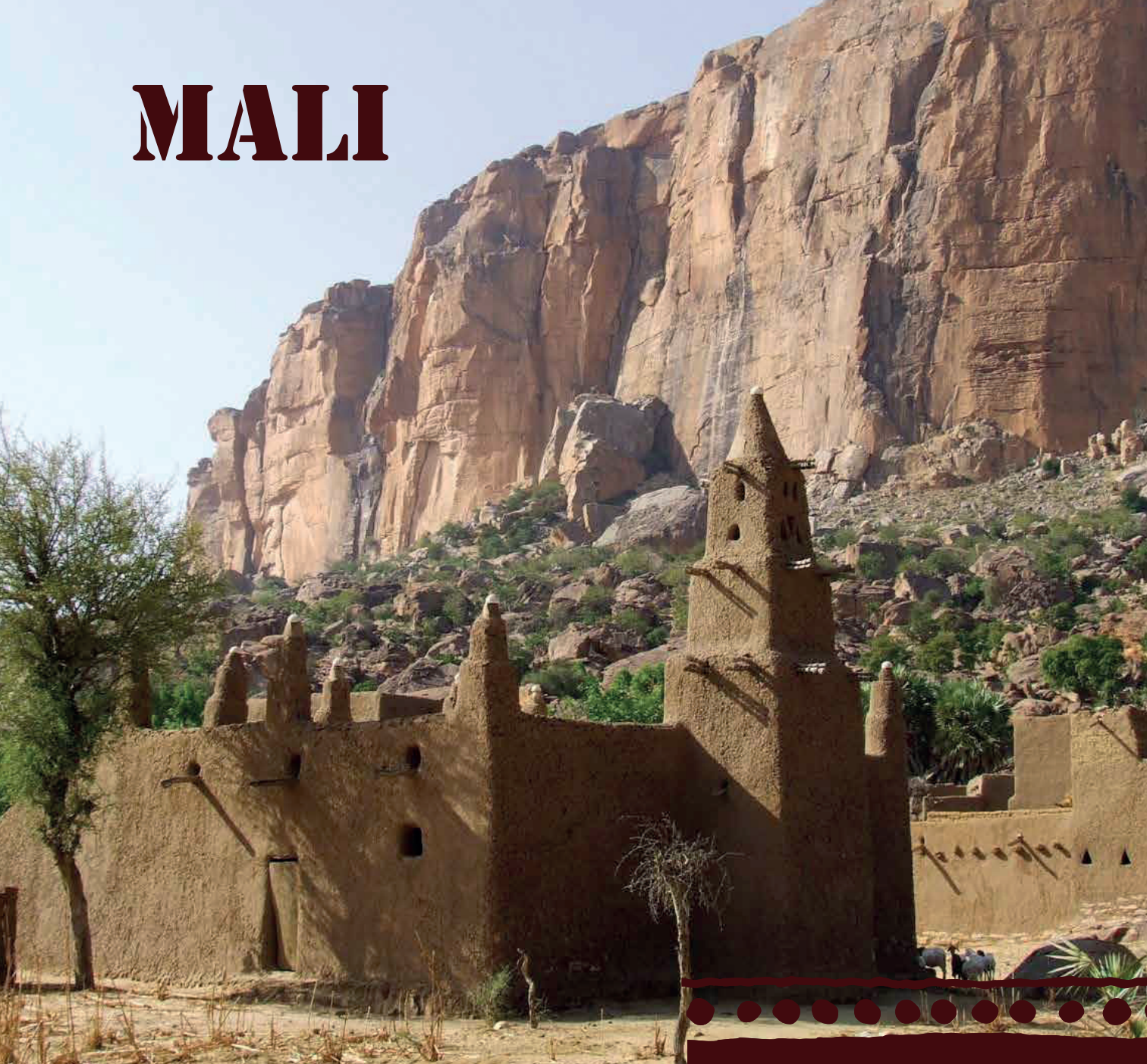


Durée
18 mois



Budget
600 000 €

MALI





La République du Mali compte une population de 18 541 980 habitants, dont plus de 41% vivent dans des zones urbaines. Il est parmi les pays les moins avancés au monde et dans le classement du PNUD, qui mesure l'indice de développement humain, il se classe 182ème sur 189 pays. L'espérance de vie à la naissance est de 58,5 ans et le taux d'analphabétisme est entre le plus élevés de la planète : 67% de la population au-dessus des 15 ans ne sait pas lire ou écrire.

Entourée de sept nations, la République du Mali est un pays difficile à gérer compte tenu de son extension soit au niveau politique, qu'économique et social. Même au niveau climatique, les changements menacent quotidiennement non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi l'équilibre de la cohésion sociale déjà précaire entre différents groupes tels que les cultivateurs et les éleveurs.

Par ailleurs, depuis 2012, l'histoire du Mali est marquée par une très grave crise politico-institutionnelle et par des événements liés à la rébellion au nord du pays.

Deux tiers du territoire malien et un tiers de la population sont aujourd'hui, au nord et au centre, en situation d'instabilité et d'insécurité. La fragile présence de l'appareil d'État ne permet pas de faire recours à la justice en cas de violation des droits de l'homme et un sentiment général d'impunité se développe. La crise a eu de sérieuses répercussions sur les populations civiles, aggravant la situation socio-économique déjà difficile et provoquant le déplacement de grandes masses de personnes dans le pays et vers les pays voisins. Malgré une amélioration constante de la production agricole au cours des dernières années, structurellement la situation de la sécurité alimentaire reste mauvaise.

Au Mali, la question humanitaire et celle du développement sont liées et nécessitent une réponse commune de la part des institutions locales et des bailleurs de fonds. C'est pourquoi l'Italie a rejoint l'Alliance Sahel, créé en 2017 pour coordonner les priorités de développement et de stabilisation des pays du G5 Sahel, apportant sa contribution à la définition d'un programme conjoint (2020-2024) avec l'Union européenne et le reste des pays membres.

L'AICS est particulièrement attentive au Mali à la protection des vulnérabilités dans le domaine des droits des femmes et des enfants, de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la malnutrition et de l'accès aux services sociaux de base.

Malgré les importants investissements des partenaires, le taux d'accès à l'eau au niveau national progresse lentement, passant de 64% en 2004, à 65,30% en 2015 et 68,80% en 2018. Afin d'atteindre un taux d'accès à l'eau pour l'ensemble de la population malienne en 2030, au moins 3 500 sources d'eau modernes devraient être réalisées chaque année.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de construction de la station de pompage, traitement et extension de la distribution hydrique dans la ville de Bamako à partir de la station de Kabala. Le projet vise à assurer l'accès à l'eau potable à environ 105 000 nouveaux usagers dans les quartiers situés à l'est de la capitale. Environ 95 000 personnes bénéficieront d'un accès amélioré en termes quantitatifs et qualitatifs.

Il a été réalisé en collaboration avec l'UNICEF, un projet qui a permis de garantir l'accès à l'eau potable à 20 000 personnes dans les zones les plus vulnérables du nord et du centre du pays.

A travers la réhabilitation et la construction de 25 points d'eau forés, il a été amélioré le système hydrique assurant ainsi les besoins de survie en eau potable à 2 500 familles. Des kits pour l'hygiène et le traitement des eaux ont été distribués ; parallèlement 6 250 enfants de 25 écoles du nord et du centre ont bénéficié d'un cadre d'enseignement scolaire amélioré grâce à la fourniture d'infrastructures hydriques et d'assainissement ; une action de promotion de l'hygiène a été également menée dans 40 écoles.

Avec le projet régional PLAMI, qui couvre également le Mali, l'AICS vise à renforcer les programmes de nutrition au niveau régional et national, afin d'accélérer les progrès vers la survie, la croissance et le développement des enfants en Afrique de l'Ouest. Avec le soutien aux cinq gouvernements partenaires dans l'application d'interventions spécifiques, il y aura un impact direct et indirect sur la nutrition, aussi bien du point de vue de la prévention que du point de vue thérapeutique. Ces interventions fourniront d'importantes contributions dans la perspective de l'amélioration des indicateurs nutritionnels pour les groupes vulnérables, tels que les enfants âgés de 0 à 5 ans et les femmes en âge de procréer.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'éducation, l'AICS à travers le PAM



(Programme Alimentaire Mondial) a prévu d'apporter une assistance dans la distribution de vivres dans les écoles, grâce à la collaboration avec les comités de gestion des écoles et aux transferts de fonds. Cette modalité de transfert d'argent génère un impact plus ample et positif sur l'économie locale, parce qu'elle permet des acquisitions directes auprès des petits producteurs et commerçants. Elle soutient également la diversification du régime alimentaire des enfants, avec l'introduction massive de produits frais.

Les droits des femmes sont en revanche au cœur d'un projet mis en œuvre par l'UNFPA dans les départements de Gao, Tombouctou,

Kidal, Sikasso, Mopti et Bamako. Le projet vise à promouvoir la lutte contre la violence basée sur le genre par l'amélioration des cadres juridiques et réglementaires, ainsi que le renforcement des services sociaux de base grâce à une approche communautaire. Solutions concrètes pour les victimes de violences, mais aussi sensibilisation pour stimuler un véritable changement de comportement.

Le Mali bénéficie également du projet régional PAPEV qui, grâce à un partenariat avec les Nations Unies, les Ministères de la Justice, de la Famille et les associations de la société civile, vise à promouvoir les droits de

l'enfant au niveau national et local. Les lignes principales du projet prévoient la création d'un système de protection des droits de l'enfant dans l'espace CEDEAO, la création d'un système pour la protection des droits des enfants au niveau national et le développement d'un système intégré pour la protection des enfants victimes d'abus et d'exploitation.

L'emploi des jeunes et la protection de l'environnement sont l'objet de l'initiative Brigade Verte, en acte dans les régions de Kayes et Nioro du Sahel, zones touchées par la désertification et la dégradation des sols. Le projet vise à renforcer dans ces zones la résilience et valoriser de manière durable les ressources naturelles. Grâce à

l'assainissement de 3 000 hectares de terres et à l'implication de jeunes formés en activités de production durable, le projet vise à promouvoir la création d'emplois dans le secteur agroforestier, dans le but d'atteindre une efficacité énergétique d'ici 2030.

La croissance de l'entrepreneuriat dans le Sahel est aussi l'objectif du projet qui entend mobiliser, en partenariat avec la Banque mondiale et grâce au soutien du Centre pour l'alimentation et l'innovation de Tubaniso (TAIC), des investissements afin de créer des emplois et mettre en place un centre alimentaire et d'innovation à Tubaniso, pour l'incubation et l'accélération de start-ups et des petites et moyennes entreprises.

Programmes en cours au Mali

Projet de construction de la station de pompage, de traitement et de renforcement du réseau de distribution d'eau de la ville de Bamako à partir de la station Kabala

Objectif : Augmenter l'accès à l'eau potable dans la ville de Bamako, approvisionnant 1 200 000 habitants supplémentaires et améliorant le service pour environ 350 000 habitants.



Organisme de mise en œuvre

Ministère de l'eau et de l'énergie
Somapep



Durée
36 mois



Budget
11 450 000 €

Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement

Objectif : Contribuer au renforcement de la résilience dans les zones affectées par la désertification et la dégradation des sols par le soutien et la valorisation durable des ressources naturelles. L'intervention a pour but de promouvoir la création d'emplois dans le secteur agroforestier grâce à l'assainissement de 3 000 hectares de terres dans la région de Kayes et par l'implication de jeunes formés dans des activités productives.



Organisme de mise en œuvre

Commissariat à la sécurité alimentaire /
Ministère de l'Économie et des Finances



Durée
36 mois



Budget
9 450 000 €

Croissance de l'entrepreneuriat au Sahel : Soutien au Centre de Tubaniso pour l'Alimentation et l'Innovation (TAIC)

Objectif : Mobiliser les investissements pour créer des emplois locaux et fonder un centre alimentaire et d'innovation à Tubaniso, pour l'incubation et l'accélération de start-ups et de petites et moyennes entreprises (PME).



**Organisme de
mise en œuvre**
Banque mondiale



Durée
36 mois



Budget
2 500 000 €

Soutien pour les repas scolaires dans les zones touchées par l'insécurité au Mali

Objectif : Renforcer la résilience des communautés vulnérables par le soutien des cantines scolaires dans les écoles primaires des zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans le Centre (régions de Mopti et Ségou) et dans le Nord du Mali, ainsi que soutenir les besoins alimentaires et nutritionnels des populations déplacées dans le centre du Mali (régions de Mopti).



**Organisme de
mise en œuvre**
WFP



Durée
12 mois



Budget
1 000 000 €

Améliorer l'accès durable à l'eau potable, à l'assainissement de base et à l'hygiène dans les communautés les plus vulnérables du Mali

Objectif : Améliorer l'accès durable à l'eau potable, aux structures hygiénique-sanitaires de base et à l'hygiène, en vue d'une réponse aux urgences court-terme et du renforcement de la résilience au sein des communautés vulnérables dans le nord et dans le centre du Mali.



Organisme de mise en œuvre
UNICEF



Durée
18 mois



Budget
1 900 000 €

PLAMI

Programme de lutte contre la malnutrition infantile en Afrique de l'Ouest

Objectif : Soutenir les programmes de nutrition au niveau régional et national, dans le but d'accélérer les progrès vers la survie, la croissance et le développement des enfants. Les interventions ont un impact direct et indirect sur la nutrition, tant du point de vue de la prévention que du point de vue thérapeutique.



Organisme de mise en œuvre
UNICEF



Durée
36 mois



Budget
3 000 000 €
(550 000 € pour le Mali)

Élimination des violences basées sur le genre au Mali à travers une approche holistique et intégrée d'offre de services de qualité au niveau national

Objectif : Promouvoir la lutte contre la violence basée sur le genre par l'amélioration des cadres juridiques et réglementaires et le renforcement des services sociaux de base à travers une approche communautaire.



Organisme de mise en œuvre
UNFPA



Durée
36 mois



Budget
3 477 500 €

Contribution à l'OCHA (Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires) pour le renforcement de la coordination humanitaire et le plaidoyer au Mali

Objectif : Contribuer au renforcement de la position d'OCHA au Mali et soutenir les coûts de fonctionnement globaux du bureau d'OCHA au Mali. L'objectif spécifique est l'appui aux mécanismes accomplis par OCHA pour la coordination humanitaire et le plaidoyer en faveur de la protection humanitaire et de l'assistance à la population malienne la plus vulnérable, dans le but d'améliorer la performance globale de la réponse à la crise humanitaire par la communauté internationale, engagée au niveau opérationnel sur la crise malienne.



Organisme de mise en œuvre
OCHA



Durée
12 mois



Budget
500 000 €

GUINÉE



La République de Guinée est un pays de l'Afrique de l'Ouest limitrophe au nord avec la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Mali, et au sud avec la Sierra Leone, le Liberia et la Côte d'Ivoire. Le pays compte une population de 12,7 millions d'habitants dont l'âge moyen est de 19 ans.

L'agriculture représente la principale source d'emplois du pays et constitue une source de revenus pour 57% des ménages des zones rurales. Malgré l'abondance des ressources hydriques, forestières et minérales (il s'agit en effet de l'un des plus importants pays exportateurs de bauxite au monde et il est estimé qu'il s'agit du premier en termes de réserves), la Guinée reste l'un des pays les plus pauvres du monde, se classant 174ème sur 189 dans le classement du PNUD pour l'année 2019.

Il existe également un fort contraste entre le PIB par habitant (dans la moyenne par rapport à la plupart des pays de la région), dû malheureusement à une forte exploitation et à l'épuisement des ressources environnementales, et les indicateurs de développement donnent une image inquiétante en termes d'analphabétisme et espérance de vie.

En outre, le pays devient de plus en plus vulnérable aux changements climatiques, avec une hausse globale des températures moyennes et une diminution des précipitations annuelles, notamment dans les régions du nord-ouest et du nord-est.



© Michele Montemurro



© Michele Montemurro



©Michele Montemurro



©Michele Montemurro

Un autre défi majeur que la Guinée doit affronter est représenté par les inégalités de genre, relativement au taux d'emploi et de possibilités décisionnelles dans les différentes sphères sociales et professionnelles.

Ces facteurs conjugués, réduisent les perspectives pour les femmes et compromettent la trajectoire de croissance du pays. Parmi les autres contraintes principales au développement, figurent la faiblesse du capital humain (avec de faibles taux d'alphabétisation), un système de santé déficient, le manque d'intrants agricoles de qualité, la faiblesse du secteur et des capacités administratives du gouvernement local, l'accès limité aux financements et le taux de chômage élevé, en particulier parmi les jeunes.

L'AICS est présente en Guinée avec l'objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté et de promouvoir la participation des acteurs locaux dans le développement du pays.

En plus des interventions au niveau national, la Guinée est intégrée dans plusieurs programmes de développement financés ou exécutés par l'AICS également à l'échelle régionale, en particulier sur des questions transnationales comme l'environnement et les migrations.

L'engagement de l'AICS en Guinée est principalement axé sur :

- le secteur de la santé, compte tenu de sa fragilité suite à l'épidémie d'Ébola en 2014/2015. Il est actuellement en cours le Programme d'Appui

au Système Sanitaire National qui a pour but de soutenir le Ministère de la Santé guinéen par la réhabilitation de structures sanitaires primaires et d'hôpitaux de référence à travers la fourniture d'équipements médicaux et de médicaments ainsi que la formation du personnel de santé local ;

- le secteur agricole, par des interventions destinées à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, aussi bien par le canal bilatéral avec le Ministère de l'Agriculture (Programme PAGUITA), que par le canal de la société civile, en impliquant des OSC italiennes et locales. Dans les zones de Kankan et de Conakry, en particulier, l'amélioration du tissu socio-économique et agricole local a pour objec-

tif supplémentaire celui de favoriser l'intégration des jeunes et des femmes dans le marché de l'emploi afin de lutter contre la migration irrégulière, en atténuant les risques et réduisant les violations des droits de l'homme ;

- la protection sociale et l'amélioration de la gouvernance locale en garantissant les droits des mineurs. Sur la base des bonnes pratiques déjà expérimentées dans plusieurs pays, l'AICS a lancé un programme pour la hausse des enregistrements des naissances dans les régions de Labé et de Conakry. Le programme, vise à garantir le droit à l'identité des mineurs, en renforçant les mécanismes institutionnels et locaux afin de les rendre fonctionnels et accessibles à la population.

Programmes en cours en Guinée

Programme de soutien au système sanitaire national de la république de Guinée

Objectif : Améliorer la qualité des services fournis par le système sanitaire de la Guinée, dans les régions sélectionnées du pays, par la réhabilitation de structures sanitaires primaires et d'hôpitaux de référence, l'équipement des services, la fourniture de matériel sanitaire et de médicaments, la formation du personnel et l'assistance technique au ministère de la Santé.



Organisme de mise en œuvre
Ministère de la Santé



Durée
24 mois



Budget
21 220 000 €

Amélioration du système d'enregistrement des naissances dans les régions de Labé et de Conakry

Objectif : Assurer le droit à l'identité des enfants à travers la hausse du taux d'enregistrement des naissances des enfants de moins de cinq ans dans les régions de Labé et de Conakry.



Organisme de mise en œuvre
UNICEF, LVIA, CISV,
Communauté de Sant'Egidio



Durée
24 mois



Budget
2 400 000 €

Projet Agricole Guinée - Italie (PAGUITA)

Objectif : Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions de Conakry et Kankan à travers le renforcement de la résilience des familles vulnérables.



Organisme de mise en œuvre
Ministère de l'Agriculture



Durée
36 mois



Budget
4 500 000 €

COOPÉRATION INCLUSION AUTONOMISATION
CAPITAL HUMAIN PARTAGE ÉCHANGE
RESPONSABILITÉ SOCIALE PARTENARIAT
DÉVELOPPEMENT ÉTHIQUE ÉCOUTE
PARTICIPATION RELATION

OCTOBRE 2021



AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
ALLO SVILUPPO
Siège de DAKAR



SÉNÉGAL, CAP-VERT, GAMBIE, GUINÉE, GUINÉE-BISSAU, MALI, MAURITANIE, SIERRA LEONE

Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS)

69, Rue Jacques Bugnicourt | BP 348 | CP 18524 Dakar, Sénégal

✉ dakar@aics.gov.it | ☎ +221 33 822 87 11

dakar.aics.gov.it

CooperazioneItalianasenegal AICSDakar aics_dakar AICS Cooperazione Dakar

AICS Cooperazione Dakar AICS Dakar